

DU COUVENT DU VAL DES ÉCOLIERS À LA CASERNE FONCK

par P. HOFFSUMMER

Avant-propos

Les quelques recherches faisant l'objet de cet article ont été effectuées pendant notre service militaire avec comme but essentiel de mieux faire connaître l'intérêt des bâtiments de l'actuel « quartier Fonck » à Liège. Nos sources se limitent aux publications d'érudits qui, avant nous, ont examiné d'importantes sources d'archives que nous n'avons pas systématiquement reprises dans le cadre limité de ce travail (¹).

La seule originalité de celui-ci est peut-être d'avoir essayé de confronter ces données déjà publiées à une petite enquête sur place jointe au rassemblement de quelques documents iconographiques. L'étude des anciens bâtiments du couvent, et surtout leur chronologie, reste malgré tout une simple hypothèse de travail qu'il conviendrait peut-être de vérifier à l'aide d'une documentation plus complète, voire de sondages sur place, notamment sous l'actuelle cour devant le « Centre mobilisateur » ou dans le jardinet qui occupe une partie de l'ancien cloître.

Étant un domaine militaire, l'ancienne abbaye n'est accessible au public que sous certaines conditions. Beaucoup ignorent sûrement que s'y trouve la seule salle du chapitre médiévale d'une ville qui comptait sept collégiales et plusieurs abbayes autour de sa cathédrale. Puissent ces quelques lignes faire également connaître l'intérêt de certains des bâtiments militaires du XIX^e siècle, le manège en particulier.

Profitons de cet article pour nous réjouir de la création au Ministère de la Défense Nationale d'une « commission pour la protection de l'environnement naturel, des monuments et des sites dans les domaines

(¹) T. GOBERT, 1889 ; J. ROCHETTE-RUSSE, 1955 ; F. MOTTARD, 1972.

militaires »⁽²⁾. Composée de responsables des constructions militaires sous la direction du Colonel Gany, cette commission a pris conscience de l'intérêt du quartier « Fonck » et nous a contacté afin de mieux connaître la valeur de certains de ses bâtiments.

Remercions enfin les personnes qui nous ont aidé lors de nos recherches : le Major Hoffer, notre Chef de Corps, le personnel du Bureau des Domaines de Liège, Pierre Rocour du Centre Liégeois d'Histoire et d'Archéologie Militaires qui accueillit les premiers résultats de nos travaux dans sa revue⁽³⁾, le Commandant Guiscart et le personnel du Mess Officiers de la caserne Fonck, Richard Forgeur et Florent Ulrix dont les conseils nous furent précieux.

1. Le site

Au confluent de l'Ourthe et de la Meuse, Liège était au Moyen âge un véritable archipel. Beaucoup de bras d'eaux partageaient le site pour former de nombreuses îles notamment dans le quartier d'Outremeuse où se trouvait l'« Île Notre-Dame » à l'emplacement de l'actuelle caserne Fonck. Outremeuse était très peu peuplé au XI^e et XII^e siècle. Deux églises paroissiales, Saint-Pholien et Saint-Nicolas, étaient néanmoins protégées par la tête fortifiée du Pont-des-Arches, le seul pont enjambant la Meuse à cette époque. Un large biez, le Barbou, suivait à peu près l'emplacement des boulevards de l'Est et de la Constitution et était relié à la Meuse par un autre bras transversal, le biez de la Gravioule. Le terme *Gravioule* ou *Graveria* désignait à l'origine l'île entre la Meuse et le Barbou en faisant allusion à la nature du sol, un dépôt de grève alluvionnaire. La rue longeant la caserne Fonck au nord conserve ce toponyme⁽⁴⁾. Le lieu ne prit le nom d'Île-Notre-Dame qu'après la fondation au XIII^e siècle d'une église en l'honneur de la Vierge. Celle-ci fut attribuée aux chanoines réguliers du Val-des-Écoliers de France. Le monastère était donc longé par l'eau du côté sud (fig. 1 et 2) ; l'entrée se trouvait à l'ouest, vers la rue « Devant les Écoliers ».

⁽²⁾ J.-L. CAMBIER, 1985.

⁽³⁾ *Centre liégeois d'histoire et d'archéologie militaires, bulletin d'information*, t. 2, fascicule 5, 1984, p. 5-33.

⁽⁴⁾ T. GOBERT, 1889, p. 451.

2. Le monastère du Val-des-Écoliers au Moyen âge et aux Temps modernes

a. *Historique*

L'ordre du Val-des-Écoliers de France est originaire du diocèse de Langres où un prieuré avait été fondé, en 1212, dans le Val de Verbriesles, choisi par quatre docteurs de l'Université de Paris pour s'y retirer et observer la règle de saint Augustin. Trente-sept étudiants les accompagnèrent ⁽⁵⁾. L'ordre s'étendit rapidement hors de France; il comptait le monastère de Géronsart, près de Namur, ceux de Léau, Mons, Houffalize et Malines.

La date et les circonstances exactes de la fondation du monastère liégeois ne sont pas sûres. D'après Jean d'Outremeuse, repris par Fisen, Bouille et Daris, Otton de Geneffe, doyen de Saint-Paul, serait le fondateur de l'église abbatiale qui aurait été consacrée en 1228.

On sait que le couvent du Sart — le Val-Benoît — fut fondé par le même Otton, vers 1224 et qu'en 1230, le transfert des religieuses de Robermont au Val-Benoît obligea les chanoines réguliers de celui-ci à s'établir au « Val-Notre-Dame ». Le prince-évêque Jean d'Eppes reconnaît l'établissement d'un prieuré de l'ordre de saint Augustin dans le monastère de l'Île-Notre-Dame en janvier 1231. Le 21 septembre de la même année, le pape Grégoire X approuve la fondation du nouveau prieuré et en confirme les revenus. Quelques mois plus tard le monastère est affilié à l'ordre du Val-des-Écoliers de France et placé sous la dépendance du monastère de Géronsart.

Comme les autres monastères établis à Liège au XIII^e siècle, le Val-des-Écoliers s'installa donc « hors les Vieux murs », car après l'expansion démographique du XII^e siècle, l'espace protégé par l'enceinte notgérienne était de plus en plus occupé. La présence du nouveau monastère ainsi que la menace que faisait peser la conquête du duché de Limbourg par le duc de Brabant (1288) ont stimulé l'élargissement des fortifications au-delà de la tête du Pont-des-Arches ⁽⁶⁾. Le tracé de la nouvelle enceinte, longeant le biez de la Gravioule et le Barbou, est

⁽⁵⁾ J. ROCHETTE-RUSSE, 1955, p. 327-328; F. MOTTARD, 1972, p. 1.

⁽⁶⁾ J. LEJEUNE, 1967.

visible sur la gravure de J. Blaeu (1649) ^(?) car il fut conservé tout au long des Temps modernes. Les ruines d'un bastion à la rencontre du biez de la Gravioule et de la Meuse se voyaient encore en 1852. Les terrains vagues laissés entre l'enceinte et le prieuré servirent de longues années à la foire annuelle de Liège, instituée par Englebert de la Marck en 1350.

En 1257, les chanoines réguliers reçoivent la collation de l'église Saint-Pholien qui sera ainsi desservie jusqu'en 1797.

Le Val-des-Ecoliers de Liège créa deux filiales : Houffalize en 1235 et Léau en 1263.

Deux actes du XIV^e siècle (1330 et 1345) nous apprennent que le chapitre de Liège se composait à l'époque d'au moins neuf religieux tandis qu'un statut de 1363 nous en renseigne dix-sept, en plus du prieur. On compte dix chanoines en 1490, onze en 1520.

Les luttes qui marquèrent la fin du XV^e siècle sous Louis de Bourbon et Jean de Hornes mirent le monastère en difficulté. Celui-ci donna tous ses biens en engagère le 3 juin 1486 pour réparer les désastres entraînés par faits de guerres. En 1508, sous le prieur Pierre d'Arras, il est toujours en pleine misère. La situation dut se rétablir progressivement car il s'enrichit de biens nouveaux en 1529.

La plupart des religieux dont le prieur Henri Morlet périrent de la peste en 1556. Une nouvelle épidémie survint en 1564, heureusement enrayée par l'hiver rigoureux. Six ans plus tard, le chapitre général réduisit le nombre de religieux liégeois à dix-sept. L'hiver rigoureux de 1573 fait écrouler une partie de l'enceinte de l'abbaye suite à la débacle des glaces. Les murs furent relevés, la ville n'autorisant la démolition de ces défenses qu'en 1777.

Les sources archivistiques mettent surtout en lumière l'histoire des Écoliers de Liège aux XVII^e et XVIII^e siècles. En 1614, le prieuré est érigé en abbaye grâce aux efforts du prieur Winand Latomé. En 1653, le pape Innocent X réunit tous les couvents de l'ordre à la congrégation des chanoines réguliers de France en introduisant les réformes nécessitées par un relâchement de la discipline. Celle-ci était particulièrement déficiente dans le monastère liégeois qui, de plus, de part ses attaches françaises, subissait l'influence janséniste au point d'inquiéter le

(?) Dans le *Novum ac magnum theatrum urbium Belgicae regiae ad presentis temporis faciem expressum* de 1649.

prince-évêque. Enquête et visites de nonces apostoliques ont laissé de nombreux textes éclairants à ce sujet ⁽⁸⁾.

Dès 1729, le prince-évêque soupçonne la présence de réfractaires à la bulle papale *Unigenitus* au sein du Val-des-Écoliers qui accueille de plus en plus de Français.

Sous l'abbatit de Jacques Chervin-Rivière (1737-1742), Français et Liégeois se côtoient au sein d'une communauté qui, en plus de dix-huit religieux profès, comprenait onze prêtres, un diacre, six étudiants et un novice ⁽⁹⁾. En 1738, le pape nomme l'évêque de Liège commissaire apostolique afin d'enquêter, notamment au sein de la bibliothèque qui contenait des ouvrages suspects. En 1742, Georges-Louis de Berghes, pour rétablir la discipline, fait élire un nouvel abbé fidèle à l'exécution de la réforme.

Malgré des difficultés d'argent en 1756 et la mauvaise tenue des comptes sous André-Charles Bourin (1764-1778), l'abbaye reste le siège d'une activité intellectuelle florissante. L'importance de son enseignement grandit encore de 1780 à 1785. Un étudiant français, Victor Clicquot, y défend une thèse en théologie en 1784.

La révolution française et la sécularisation du monastère en 1790 marquent le début de son déclin. L'église, la maison conventuelle, les cours, jardins, vergers et dépendances furent occupés par un hôpital militaire, « l'Hospice de l'Égalité » pour y recevoir les « braves libérateurs liégeois ». Si en 1790, les bâtiments furent évalués à 240.000 florins, ils n'en valurent plus que 40.000 en 1793 tant les dégradations étaient grandes et, en 1795, la bibliothèque fut pillée par des Autrichiens ⁽¹⁰⁾. Puis, en 1803, l'abbaye fut vendue comme bien national et lors de la visite du Premier Consul Bonaparte, elle était transformée en caserne ⁽¹¹⁾.

b. *Les vestiges architecturaux*

« Le cloître, qui communique à l'église est propre, et solidement vouté. La maison est très-bien bâtie, et tous les appartements en sont

⁽⁸⁾ F. MOTTARD, 1972.

⁽⁹⁾ J. ROCHETTE-RUSSE, 1955, p. 341.

⁽¹⁰⁾ J. ROCHETTE-RUSSE, 1955.

⁽¹¹⁾ T. GOBERT, 1889, p. 454.

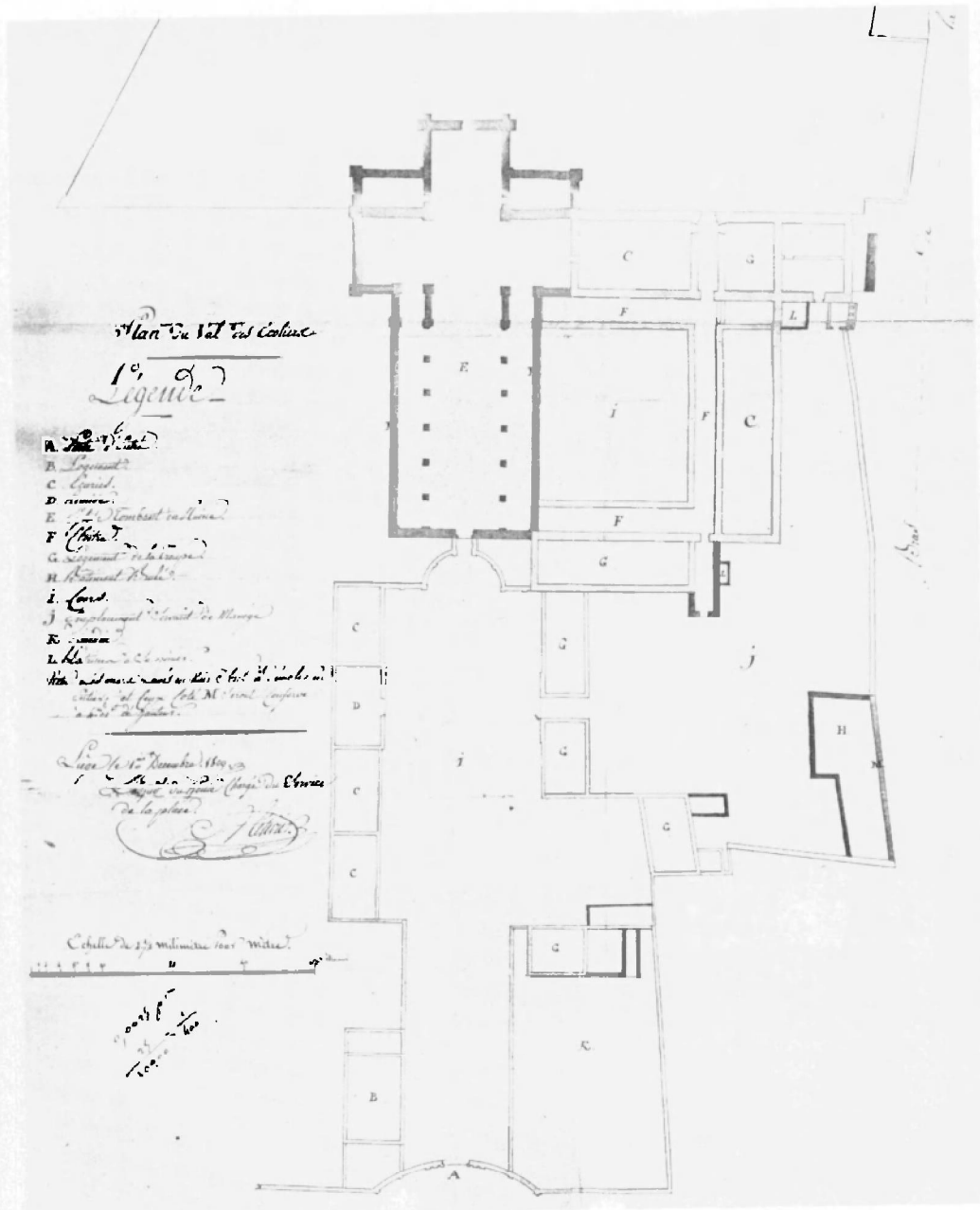


Fig. 3. — Plan du Val-des-Écoliers, dressé en 1809 en vue de la démolition des bâtiments figurés en gras.

riens ; leur situation ne contribue pas peu à leur donner cet agrément. La *Meuse*, et l'*Ourte* qui forment de cette Maison une espèce d'Île, sont deux charmans objets pour ceux qui y font leur séjour. Ils sont, à proprement parler, à la campagne, et à la ville, mais ils voient l'une et l'autre du même coup d'œil. Les jardins y sont cultivés, avec une propreté, qui se fait souvent désirer ailleurs » (12).

Ainsi s'exprimait l'auteur des *Délices au Pays de Liège* à propos du monastère aujourd'hui remplacé par une caserne autour de laquelle le tissu urbain s'est resserré. Le milicien qui y vit son service militaire imagine mal comment les bâtiments qu'il parcourt se superposent, voire se confondent à l'ancienne abbaye. Pour comprendre et montrer l'évolution du site, plusieurs documents complètent utilement les observations sur place. Le *Service historique de l'armée* aux Archives de Vincennes conserve un plan de l'abbaye transformée en caserne sous le régime français. Ce plan daté du 1^{er} décembre 1809 (fig. 3) a été dressé en prévision de la démolition de certaines constructions vétustes, notamment l'église, dont les murs sont représentés en gras. Confronté à la disposition des bâtiments actuels, il nous a servi de base pour composer le plan interprétatif de la figure 4, où nous distinguons les lieux réguliers, les annexes vraisemblablement plus tardives, et les constructions militaires de 1832-1837 puis du début de notre siècle qui ont remplacé la plupart des bâtiments abbatiaux.

Le document de 1809 montre deux ensembles de bâtiments qui diffèrent au niveau de l'épaisseur des murs. Des murs larges de près d'un

(12) P. DE SAUMERY, 1738, p. 180-181.

LÉGENDE

A : Porte d'entrée ; B : Logement ; C : Écuries ; D : Remise ; E : Église tombant en ruine ; F : Cloître ; G : Logement de la troupe ; H : Bâtiment brûlé ; I : Cours ; J : Emplacement devant le manège ; K : Jardin ; L : Latrine à supprimer.
Vincennes, Service historique de l'armée.

L'échelle, visiblement, comporte une erreur dans sa graduation. Il faut lire « 10, 20, 30 et 40 mètres » et non « 10, 20, 40 et 50 mètres ». Ce plan a été utilisé pour les figures 4 et 17 en tenant compte de la correction.

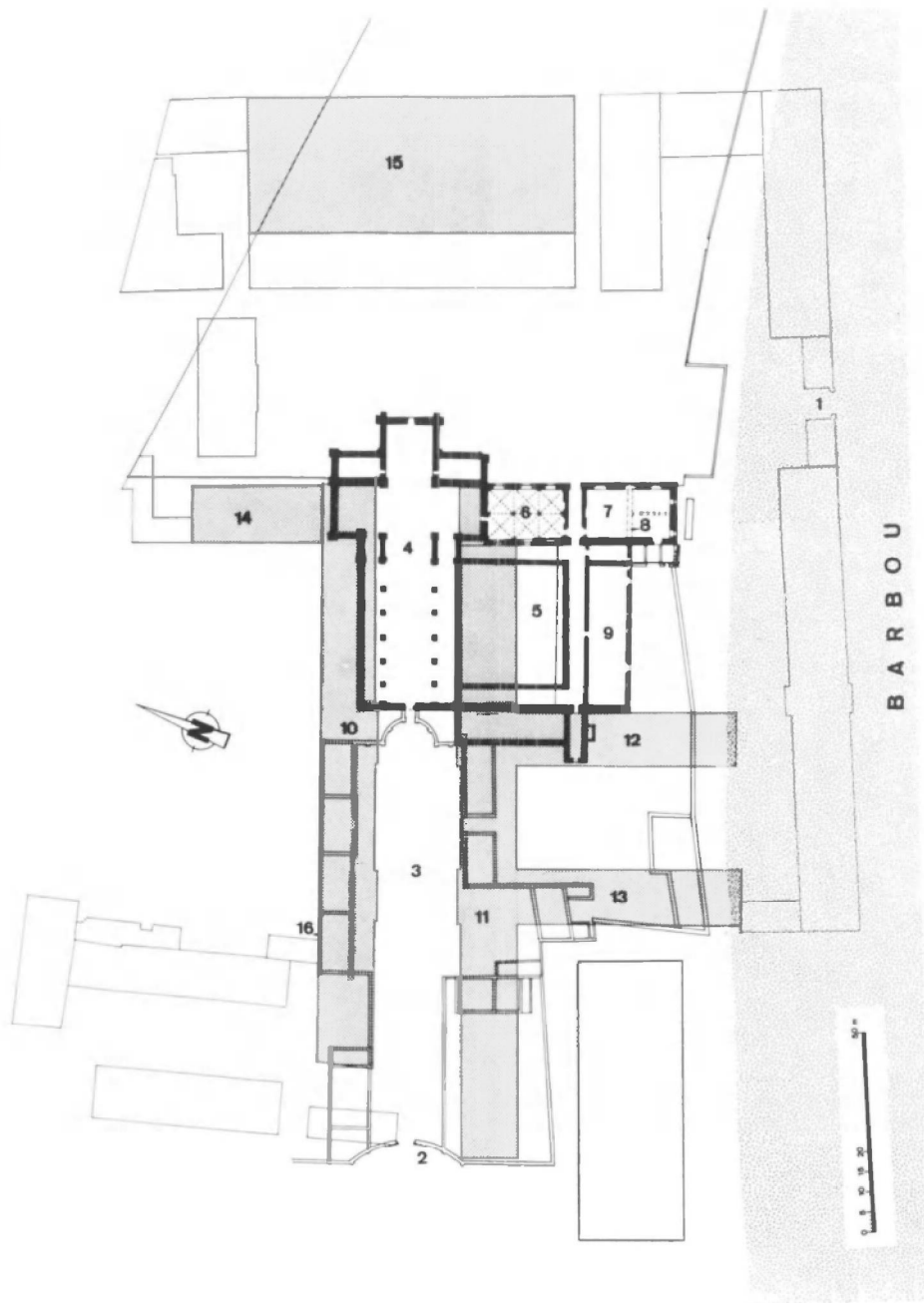


Fig. 4. — Plan interprétatif de l'évolution architecturale de l'abbaye transformée en caserne.
Hypothèse de travail. P. H., F. Tilkin, 1983.

mètre appartiennent à un premier groupe de constructions disposées autour du cloître ; ce sont les lieux réguliers, conçus suivant le schéma classique des abbayes médiévales, cisterciennes en particulier. Des murs plus étroits (50 à 70 cm) forment deux longues ailes de part et d'autre d'une cour depuis le parvis de l'église jusqu'à la rue devant les Écoliers où elles sont réunies par un portail décrivant un segment de cercle.

1. Description des lieux réguliers (fig. 4)

L'église à chevet plat (fig. 4, n° 4), bien orientée, est construite au nord du cloître (fig. 4, n° 5). Le bras sud du transept touche l'aile abbatiale comprenant la salle du chapitre (fig. 4, n° 6) aujourd'hui

LÉGENDE

- Murs représentés en gras = lieux réguliers de l'abbaye médiévale autour du cloître.
 - Murs représentés par un double trait = bâtiments du monastère vraisemblablement construits aux Temps modernes.
 - Bâtiments représentés par un contour rempli d'une trame grise = caserne construite de 1832 à 1838.
 - Bâtiments représentés par un simple contour = caserne postérieure à 1838.
1. Poste de garde actuel construit en 1887 à l'emplacement de l'ancien biez de la Meuse, « le Barbou ».
 2. Entrée du monastère, puis de la caserne, par la rue Devant les Écoliers. Portail baroque du XVIII^e siècle, détruit à la fin du XIX^e siècle (?).
 3. « Cour des Écoliers ».
 4. Église abbatiale détruite en 1809.
 5. Cloître de l'abbaye.
 6. Salle du chapitre de l'abbaye, aujourd'hui salle à manger des officiers.
 7. Salle des chanoines, aujourd'hui bar des officiers.
 8. Mur figurant sur le plan de 1809 conservé aux Archives de Vincennes et divisant l'ancienne salle des chanoines.
 9. Aile méridionale de l'abbaye, aujourd'hui salle à manger des sous-officiers.
 10. Aile construite en 1832. Écuries au rez-de-chaussée, logement des troupes à l'étage.
 - 11, 12, 13. Idem que 10.
 14. Écuries construites en 1838.
 15. Manège construit en 1837.

miraculeusement conservée et abritant la salle à manger des officiers. Une aile en retour borde la galerie méridionale du cloître (fig. 4, n° 9) et l'ensemble se referme avec l'aile orientale. Curieusement, sur le plan de 1809, le cloître ne compte que trois galeries alors que la gravure de Blaeu (1627) en montre quatre.

Le plan de l'église est typique des abbayes des XII^e et XIII^e siècles, notamment les cisterciennes. Deux pièces accolées aux bras nord et sud du transept, probablement des sacristies, communiquent avec le chœur. Le vaisseau est divisé en trois nefs de sept travées. La première de celles-ci devait être occupée par les stalles comme semble l'indiquer la liaison entre les piliers. Trois bases de calcaire (fig. 5) ont été mises au jour, en place, lors d'excavations en 1978 devant le « Centre Mobilisateur ». Elles appartenaient à une rangée de colonnes de 79 à 80 cm de diamètre séparant le collatéral sud de la nef centrale. Elles sont sculptées en demi-tambour; le socle est octogonal et le passage au plan circulaire de la colonne se fait à l'aide de trois tores, le premier dépassant légèrement les pans de l'octogone.



Fig. 5. — Base de colonne de l'église.

Photo, P. H., 1983.

Nous avons tenté l'analyse métrologique des trois bases. Une constante apparaît dans la mesure de la hauteur des bases et le rayon du cercle dans lequel est inscrit l'octogone : on a pour les trois hauteurs : 54 cm, 54,2 cm et 54 cm; et pour les trois rayons : 54,8 cm, 55 cm, 54,5 cm, soit une moyenne générale de 54,41 cm qui pourrait bien correspondre à une ancienne mesure de deux pieds de 27,2 cm. On retrouve cette unité dans le carré au sein duquel est dessiné le profil des trois tores : 13,5 cm × 13,5 cm soit 1/2 pied × 1/2 pied. Le diamètre des colonnes n'a pu être mesuré que d'après les traces de mortier : on a relevé 80 cm + ou - 1 cm, ce qui s'approche sensiblement de trois pieds de 27,2 cm = 81,6 cm.

Le pied de 27,2 cm n'est pas étranger au spécialiste de la métrologie qu'est Florent Ulixir. Celui-ci l'a relevé sur la façade du XVIII^e siècle du Palais de Liège construite d'après les plans du maître d'œuvre bruxellois Jean Aneessens. Les monuments médiévaux de Liège sont plus habituellement construits en utilisant le pied de 28,4 cm, mais ce n'est pas une règle absolue. Diverses influences géographiques ou historiques peuvent entrer en ligne de compte et expliquer l'utilisation d'unités de mesures différentes dans un même lieu au même moment. Bien que plus tardif, l'exemple de la façade du palais est significatif à cet égard puisque l'unité de mesure est, en ce XVIII^e siècle, bruxelloise, comme l'architecte. Elle n'a donc aucun rapport avec les pieds liégeois de l'époque, ceux de Saint-Lambert (29,2 cm) et de Saint-Hubert (29,5 cm) ⁽¹³⁾. Trouver l'origine du pied utilisé pour les colonnes de l'abbatiale des Écoliers ne pourra se faire qu'à l'aide de multiples comparaisons qui sortent du cadre de cette modeste étude.

En attendant, l'analyse métrologique nous permet de comprendre la méthode de travail du tailleur de pierre. La difficulté essentielle était de faire déborder la forme circulaire des tores au-dessus de l'octogone. Deux blocs de calcaire en forme de parallélépipède ont été utilisés pour chaque base. Avant d'être sculptés, chacun d'eux mesurait précisément 2 pieds de haut, 2 de large et 4 de long, soit la règle du maçon. La largeur du bloc correspondait donc au rayon du cercle le plus grand qu'il fallait tracer pour construire l'octogone avant de sculpter les tores (fig. 6).

⁽¹³⁾ F. ULRIX, 1971.

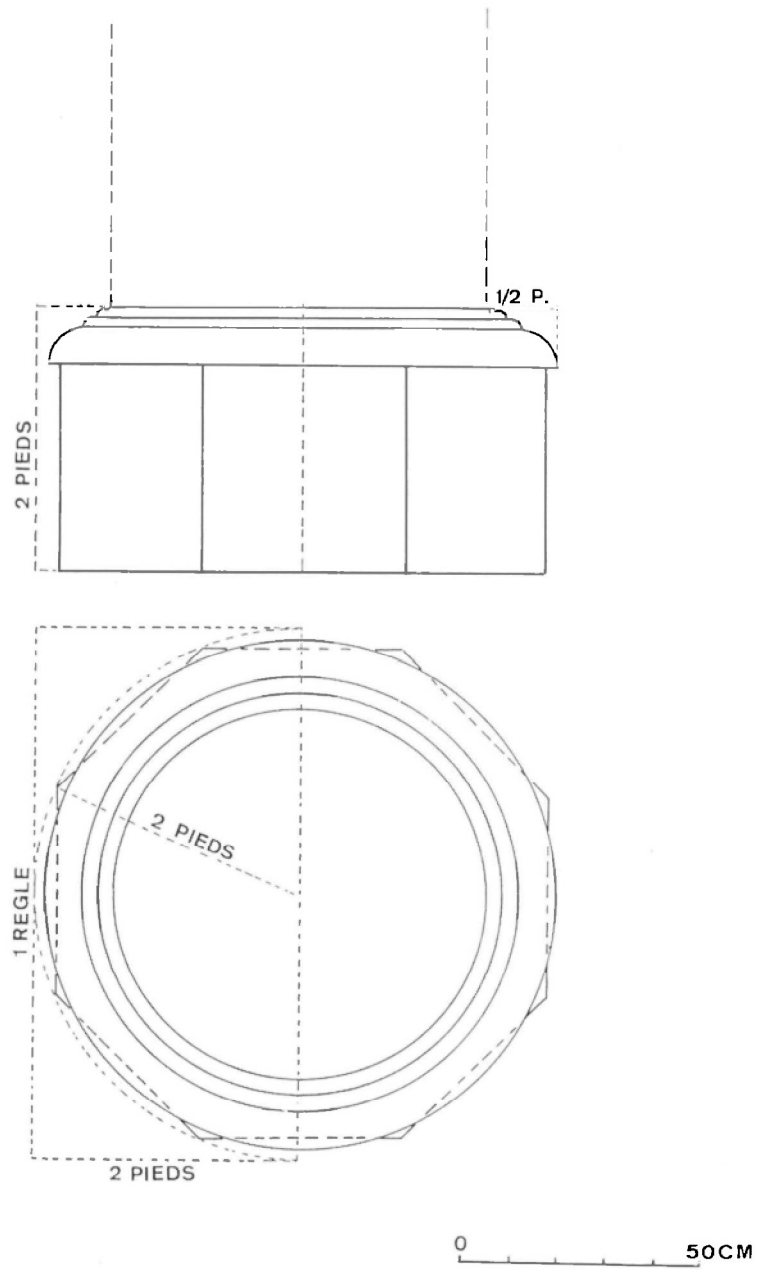


Fig. 6. — Relevé d'une des bases de colonne de l'église et étude métrologique.

Aucun chapiteau de dimension équivalente aux colonnes de la nef n'a été découvert. Mais on peut peut-être s'en faire une idée en observant deux autres petits chapiteaux et une base de colonnette (vestiges d'un triforium ?) trouvés dans les remblais au même emplacement (fig. 7 et 8). Le style et le matériau permettent d'établir un lien de parenté entre les colonnes et les colonnettes ; pour les bases, il s'agit de la même mouluration posée sur le même socle octogonal. Celui de la colonnette devait être fixé sur un stylobate par l'intermédiaire d'une cheville métallique (goujon), toujours scellée dans la pierre. La corbeille des deux chapiteaux est décorée de feuilles d'eau, le tailloir est octogonal et la partie inférieure soulignée par un astragale (fig. 7).



Fig. 7. — Élément de colonnette
trouvé à l'emplacement de l'église en 1980.

Photo, P. H., 1983.

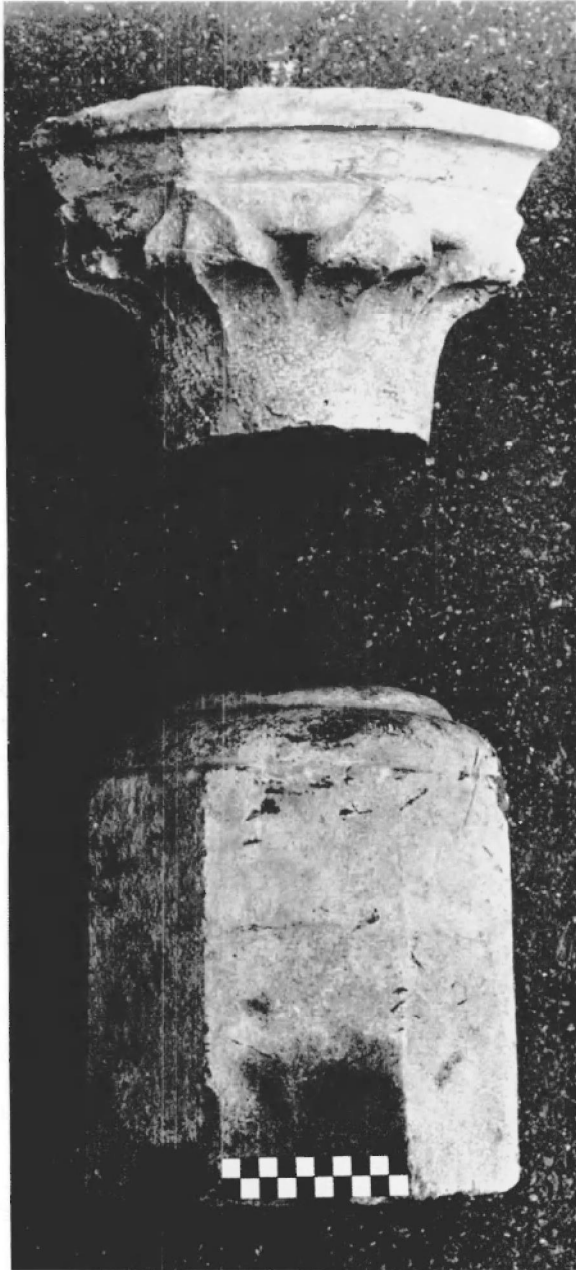


Fig. 8. — Éléments de colonettes
trouvés à l'emplacement de l'église en 1980.

Photo, P. H., 1983.

Grâce aux notes de J. Van den Berg ⁽¹⁴⁾, on connaît la transcription de huit dalles funéraires encore en place dans le pavement de l'église, vraisemblablement juste avant sa démolition. L'auteur qualifie certaines d'entre elles de « romanes » portant des millésimes du XIII^e siècle : MCCLXXV, MCCLXIII, MCCLXXXII. Sur deux autres pierres tombales il s'agirait de l'effigie d'un chevalier armé avec inscriptions et armoiries dont celles de *Johan Despreis (...) éschevin dy Lige* mort en 1354. On sait effectivement qu'en 1296, les Des Prez choisirent l'église des Écoliers pour y être enterrés ⁽¹⁵⁾. D'après Van den Berg, la plupart des nombreuses pierres tombales de l'église auraient été déplacées sous l'abbatiale de Chervin-Rivière au XVIII^e siècle lorsque cet abbé fit renouveler le pavement. Plusieurs pierres servirent aux tanneurs du quartier pour en faire des « tables à étendre le cuir » ; d'autres furent réemployées dans les fondations des nouveaux bâtiments ⁽¹⁶⁾.

Van den Berg figure aussi quatre relevés de dalles funéraires avec un gisant entouré d'une inscription. Elles auraient été retrouvées, non pas dans l'église, mais à l'emplacement des « Encloîtres » lors de la démolition des bâtiments en 1855 (fig. 9).

Contre le bras sud du transept venait se greffer l'aile conventuelle, conservée après la transformation de l'abbaye en caserne. Extérieurement, le bâtiment est un gros volume à deux étages dont la façade n'est manifestement pas antérieure au XVIII^e siècle (fig. 10). Le rez-de-chaussée est entièrement appareillé en calcaire et percé de hautes baies à linteau courbe et clé. Le portail au centre est postérieur aux parements de calcaire ; avec un arc en plein cintre et une clé monumentale, il est surmonté d'un fronton courbe néo-classique millésimé « 1731 ». De la même époque date la grille dont la partie fixe est décorée des armoiries de l'abbé Chervin-Rivière (abbé de 1737 à 1742) surmontées de la mitre et de la crosse ⁽¹⁷⁾. Les deux étages aux parements de briques renforcés aux angles de chaînes en besace en calcaire sont éclairés de baies à linteau. Les seuils du premier étage, les seuils et

⁽¹⁴⁾ Notes rassemblées au XIX^e siècle dans un cahier inventorié à la Bibliothèque générale de l'Université de Liège sous la cote Ms 1676.

⁽¹⁵⁾ J. ROCHETTE-RUSSE, 1955, 329.

⁽¹⁶⁾ Van den Berg ne cite pas ses sources. Il situe les travaux en 1744 mais Chervin-Rivière n'était plus abbé depuis deux ans.

⁽¹⁷⁾ J. ROCHETTE-RUSSE, p. 326.



Fig. 9. — Une des pierres tombales représentées dans le carnet de notes de J. Van den Berg (Ms 1676 de la Bibliothèque générale de l'Université de Liège). Tombe de *Jehar Wadorea eskewins di Lige* mort le 7 juin 1360.



Fig. 10. — Vue de la façade de l'aile conventuelle.

Photo, P. H., 1983.

les linteaux du deuxième se prolongent en cordon ⁽¹⁸⁾. De nombreux indices, différences de parements, reprises dans la maçonnerie, surtout au niveau des pignons, montrent que ce bâtiment a dû être plusieurs fois remis au goût du jour, notamment par rhabillage. Cela se voit très bien au niveau du pignon septentrional qui, soutenant les deux versants de la toiture, apparaît en retrait par rapport à la chaîne d'angle du rez-de-chaussée et des étages. Le ressaut à la base du pignon correspond en fait au rhabillage en brique et calcaire. Ce pignon est construit en tuffeau de Maestricht et présente des traces de petites ouvertures ogivales (fig. 11) aujourd'hui condamnées. Avec Gobert, nous y voyons un vestige du bras méridional du transept de l'église ⁽¹⁹⁾.

A l'intérieur, au rez-de-chaussée, on peut encore admirer la salle du chapitre gothique dont les voûtes d'arête en tuffeau sont bien conservées. La pièce, de 10 m × 15 m est divisée en deux nefs de trois

⁽¹⁸⁾ PATRIMOINE MONUMENTAL, 1974, p. 87.

⁽¹⁹⁾ T. GOBERT, p. 453.

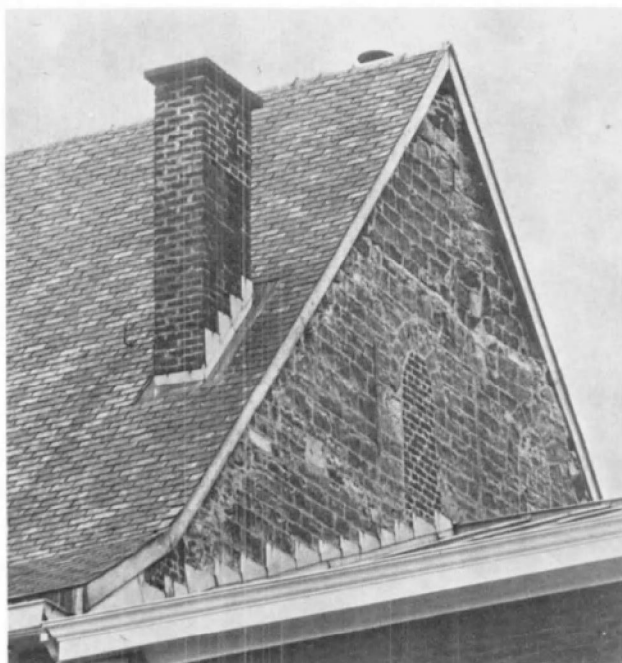


Fig. 11. — Détail du pignon septentrional de l'aile conventuelle.

Photo. P. H., 1983.

travées (fig 12). Les croisées d'ogive reposent sur deux colonnes centrales et des culots engagés dans les murs. Les nervures des voûtes (fig. 13) rejoignent les fûts des colonnes sans qu'un chapiteau ou une bague ne les interrompe et les clés en disque sont décorées de feuilles de chêne ou autres motifs végétaux. Lors de l'installation du « mess officiers » dans cette salle, en 1980, on entreprit le percement de son mur occidental, vers l'angle nord-est, pour aménager un accès direct à la nouvelle cuisine installée au rez-de-chaussée d'une aile de la caserne construite en 1832. On découvrit alors les vestiges, relativement bien conservés, d'une haute fenêtre gothique (fig. 14 et 15) donnant jadis vers le cloître, aux piédroits et claveaux en tuffeau moulurés avec colonnettes surmontées de chapiteaux à bouquets ⁽²⁰⁾. Si l'ancienne

⁽²⁰⁾ J.-A. BRUTAILS, 1923, p. 183.

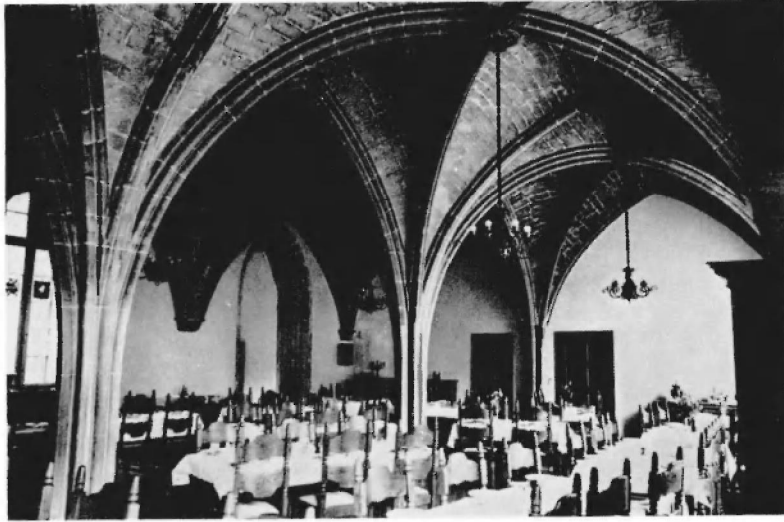


Fig. 12. — L'ancienne salle du chapitre.
Photo, P. H., 1983.

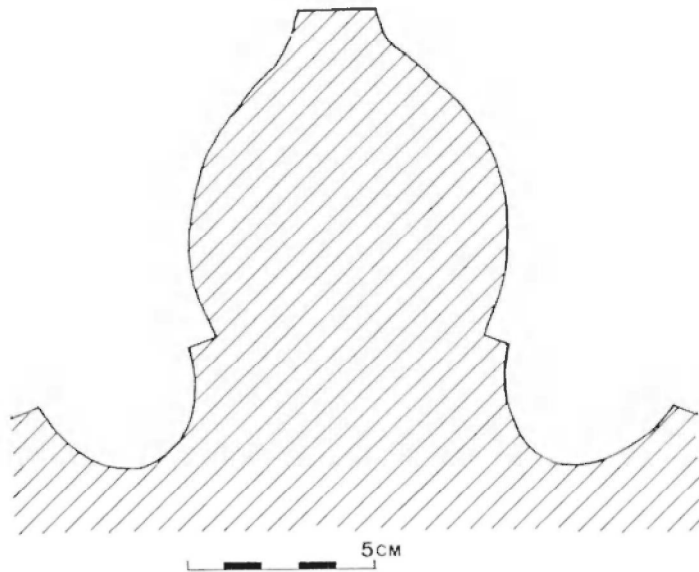


Fig. 13. — Profil des nervures des voûtes de la salle du chapitre.
P. H., 1984.



Fig. 14. — Détail des colonnettes de la fenêtre gothique de la salle du chapitre.

Photo, P. H., 1983.

fenêtre de la salle du chapitre des Écoliers récemment mise au jour sert actuellement de porte après une malheureuse destruction des meneaux, c'est que son appui est à la même hauteur qu'un plancher, récent lui aussi, exhaussant le sol intérieur de la salle. D'après les témoignages recueillis sur place, les bases de colonnes dissimulées sous les planches

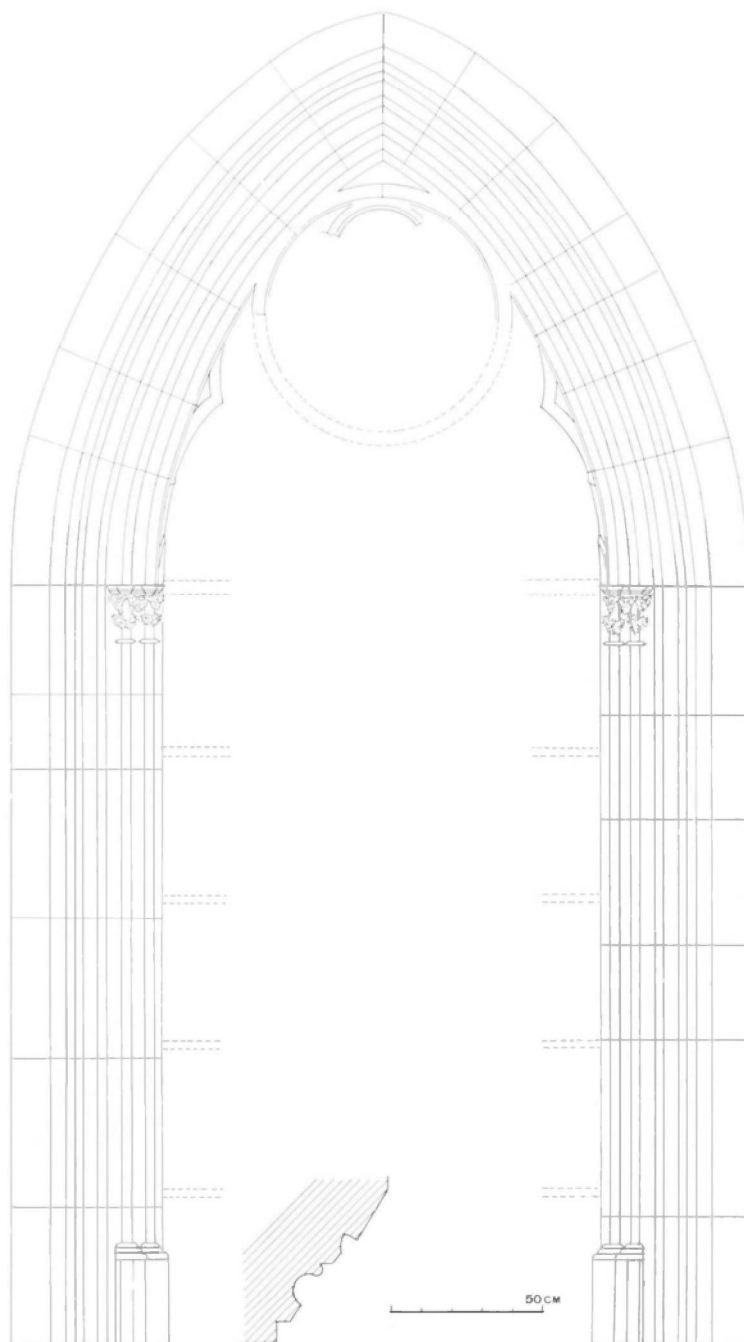


Fig. 15. — Fenêtre gothique de la salle du chapitre vers le cloître.
Relevé, P. H., 1984.

seraient fort abîmées suite au piétinement des chevaux installés lors de l'affectation de ce rez-de-chaussée en écurie militaire.

La charpente de cette aile orientale n'est sûrement pas antérieure aux façades du XVIII^e siècle. Sept fermes soutiennent les versants de la toiture à coyaux. Il s'agit d'un comble à surcroît, c'est-à-dire que le plancher se trouve au-dessous du sommet des murs-gouttereaux. De courtes jambes de forces soutiennent l'entrait de la fermette à hauteur du coyau. L'extrémité du toit est dissimulée par un plafond suspendu aux faux-entrants. Chaque ferme est subdivisée verticalement par une série de poteaux. Nous avons de haut en bas, un poinçon entre le faite et le faux-entrait, quatre potelets entre le faux-entrait, les arbalétriers et l'entrait de la fermette, trois potelets entre l'entrait de la fermette et l'entrait des jambes de force. La plupart des assemblages sont raidis par des aisseliers. On observe quelques marques d'assemblage en place mais aussi de nombreux réemplois et réparations. Peut-être serait-il malgré tout intéressant d'en faire l'analyse dendrochronologique ; nous l'envisagerons ultérieurement.

L'aile sud possède un niveau de caves partiellement voûtées d'arêtes. Celles-ci avec les voûtains sont en briques et les doubleaux en tuffeau. Un examen plus approfondi serait nécessaire pour mieux comprendre la chronologie de ces caves mais le badigeon et le stockage de réserves le rendent difficile pour le moment. Le magnifique escalier qui mène aux étages des ailes est et sud a de larges volées droites en chêne avec des balustres sculptés du XVII^e ou du XVIII^e siècle. Fait-il partie de la rénovation architecturale voulue par l'abbé Chervin-Rivière dont les armoiries ornent la grille d'entrée de la façade orientale ?

2. *Les bâtiments autour de la cour d'entrée*

Le monastère paraît en tous cas s'être fort étendu à cette époque. Le plan des bâtiments entourant la longue « Cour des Écoliers » est une phase d'agrandissement homogène avec deux portails en arc de cercle, l'un contre l'église et l'autre pour fermer la cour somptueusement du côté de la rue devant les Écoliers. On connaît l'élévation du deuxième portail encore debout au XIX^e siècle malgré la construction des bâtiments militaires en 1832 (fig. 16). C'est un portail en briques et pierres de taille. La clé de voûte de la porte est à nouveau ornée des armoiries de Chervin-Rivière accompagnées de la mitre et de la crosse.

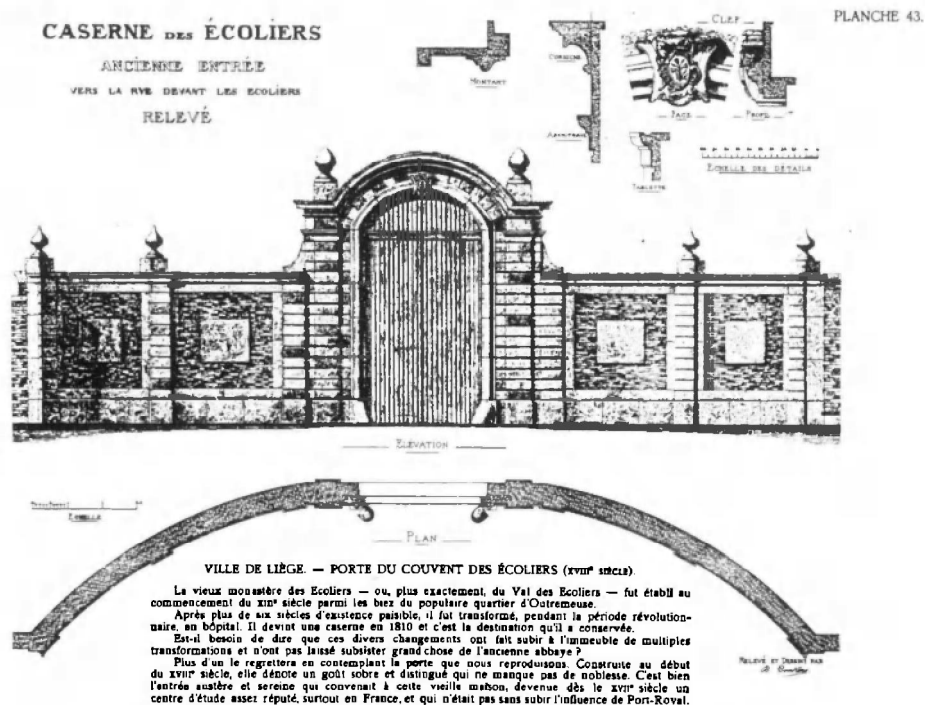


Fig. 16. — Portail du monastère dans la rue Devant les Écoliers.

Relevé publié dans H. THULLIER, s.d.

À part le plan, on ne connaît pas grand chose du reste de ces bâtiments, vraisemblablement du XVIII^e siècle; aucune représentation n'est connue et les traces archéologiques sont rares, comme cette porte bouchée visible dans un des murs actuels de la caserne (fig. 4, n^o 16).

Pour la petite histoire, Gobert rapporte que c'est de cette « cour des Écoliers » qu'« un ballon fut lancé pour la première fois à Liège, le 4 juillet 1784 » (21).

(21) T. GOBERT, 1889, p. 455.

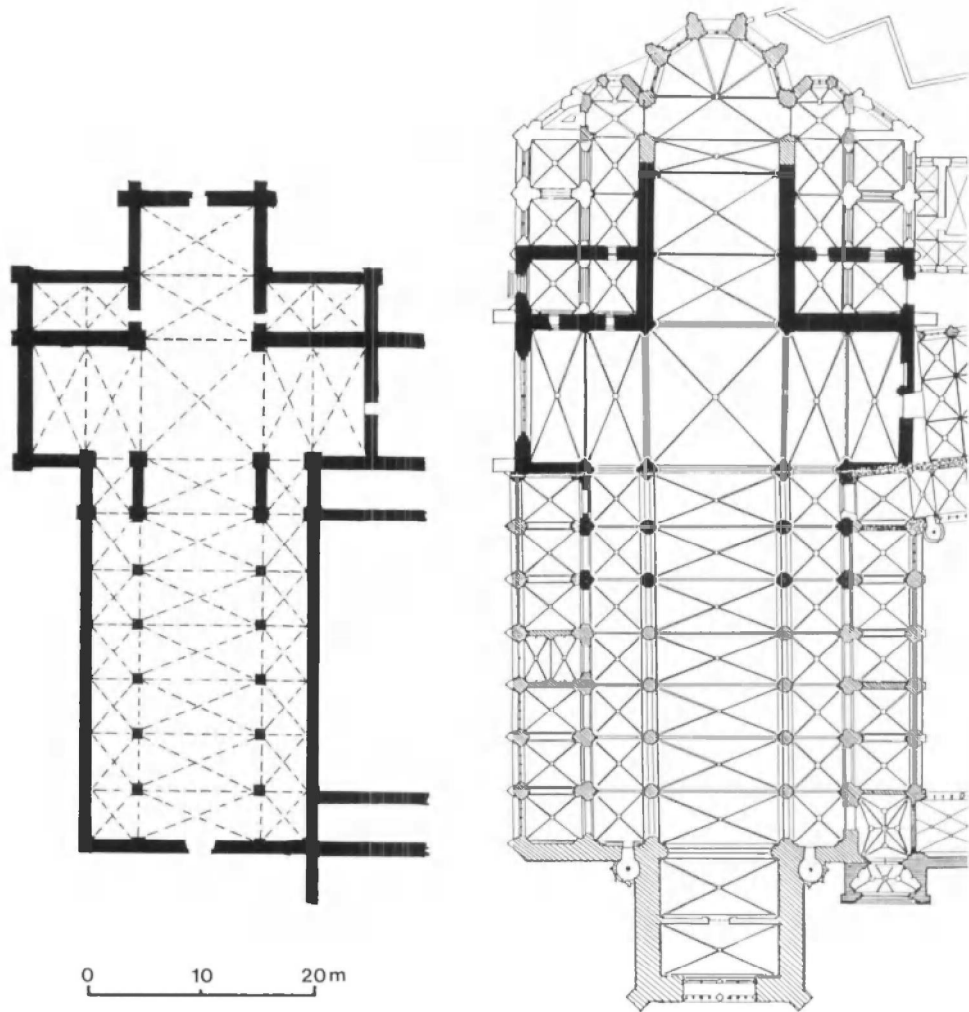


Fig. 17. — Comparaison entre le plan de l'église des Écoliers (*Vincennes, Service historique de l'Armée*) et le plan de Saint-Paul à Liège. Les sacristies de Saint-Paul (aujourd'hui disparues) ont été ajoutées sur le plan, en noir, grâce au relevé de l'architecte Delsau. (R. FORGEUR, 1969).

3. *L'église et la salle du chapitre :
comparaisons et essai de datation*

— L'église

Peu d'éléments sont à notre disposition pour la dater. Il existe bien, d'après les textes, une église Notre-Dame dès la fondation du monastère et les pierres tombales citées par Van den Berg attestent des inhumations dans le courant du XIII^e siècle mais, en l'absence de fouilles, comment savoir si son architecture n'a pas pu évoluer ? Le plan dressé en 1809 fait effectivement penser aux premières églises gothiques de nos régions. Le style des bases de colonnes avec les tores dépassant de l'octogone se rencontrent dans les églises françaises au XIII^e siècle également ⁽²²⁾. Le décor des feuilles d'eau sur les chapiteaux existerait à partir de la même période dans la région mosane ⁽²³⁾.

Au sujet du plan, des bases et des chapiteaux, la comparaison avec la Collégiale Saint-Paul, dont Richard Forgeur a montré l'évolution ⁽²⁴⁾, est saisissante (fig. 17). Le plan des Écoliers est identique à celui de Saint-Paul sans la tour, les chapelles et la modification tardive du chœur jadis à chevet plat. Dans les deux cas on retrouve les mêmes sacristies contre les bras du transept. Le chantier de Saint-Paul aurait évolué en plusieurs étapes, le chœur, le transept et le début des nefs étant du XIII^e siècle alors que le reste de l'église daterait des XIV^e et XV^e siècles. Or on retrouve les feuilles d'eau sur les chapiteaux (fig. 18) dans les deux parties de la collégiale, et les bases octogonales surmontées des tores en quart de rond (fig. 19) dans des chapelles pour lesquelles on connaît les dates de fondation des autels qui s'échelonnent du milieu du XIV^e au XV^e siècle.

Les chapiteaux et bases gothiques trouvés à l'emplacement de l'église des Écoliers ne sont donc pas un critère de datation précis, leur style pouvant aussi bien appartenir au XIII^e qu'au XIV^e siècle.

⁽²²⁾ J.-A. BRUTAILS, 1923, p. 184-185 ; E. VIOLLET LE-DUC, 1854, p. 147.

⁽²³⁾ S. BRIGODE, 1944, p. 19.

⁽²⁴⁾ R. FORGEUR, 1969.



Fig. 18. — Comparaison entre un des chapiteaux de colonnettes trouvé à la caserne Fonck et un des chapiteaux de la nef de la Collégiale Saint-Paul.

Photos, P. H.

— La salle du chapitre

L'architecture quasi intacte de cette salle possède suffisamment de détails pour y reconnaître un style gothique tardif qui ne doit pas être antérieur au XIV^e siècle. L'absence de chapiteau assurant une continuité entre les nervures des voûtes et les colonnes en tuffeau est caractéristique de ce style. Les colonnettes de la fenêtre donnant vers le cloître ont des chapiteaux à « double bouquet » typiques du XIV^e siècle aussi ⁽²⁵⁾. À ce point de vue, le rapprochement avec le porche (XIV^e siècle) de Saint-Paul vers le Vinâve-d'île est à nouveau significatif. La forme générale, le matériau, les chapiteaux et les colonnettes de la fausse fenêtre qui sépare le porche du bas-côté nord sont tout à fait semblables à la fenêtre de la salle du chapitre des Écoliers (fig. 20).

Bien que fondé au début du XIII^e siècle, il est très possible que le Val-des-Écoliers de Liège se soit bâti très progressivement avec de gros chantiers encore en cours au XIV^e siècle. Ce phénomène semble en tous cas attesté au Val-des-Écoliers de Houffalize qui s'est enrichi tout au long du XIII^e siècle, par une série de donations permettant ainsi la construction de bâtiments seulement achevés au début du XIV^e siècle ⁽²⁶⁾.

Au delà des éléments de datation, la comparaison entre Saint-Paul et les Écoliers à Liège suggère une parenté à rapprocher peut-être — l'idée est tentante — des circonstances de la fondation du monastère : Otton de Geneffe, doyen du chapitre de la collégiale, étant le fondateur de l'église abbatiale dans l'Île-Notre-Dame, les deux chantiers n'auraient-ils pas pu avoir le même maître d'œuvre ?

3. Les constructions militaires

L'utilisation du monastère des Écoliers à des fins militaires a donc rapidement suivi le départ des ecclésiastiques à la Révolution. Dans un premier temps, les constructions religieuses ont été utilisées telles quelles et ont notamment servi lors du recrutement des volontaires engagés par Napoléon pour former un régiment de « chevaux légers » sous le nom de « chevaux-légers belges » ⁽²⁷⁾.

⁽²⁵⁾ C. ENLART, 1920, p. 612.

⁽²⁶⁾ R. PETIT, 1985, p. 22.

⁽²⁷⁾ J. PURAYE, 1970, p. 80.

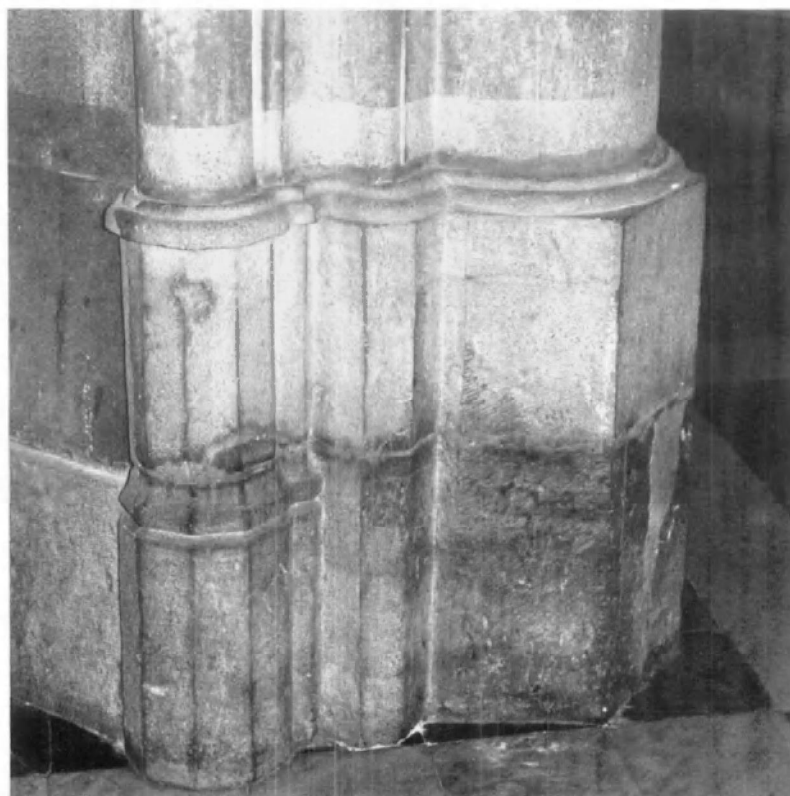
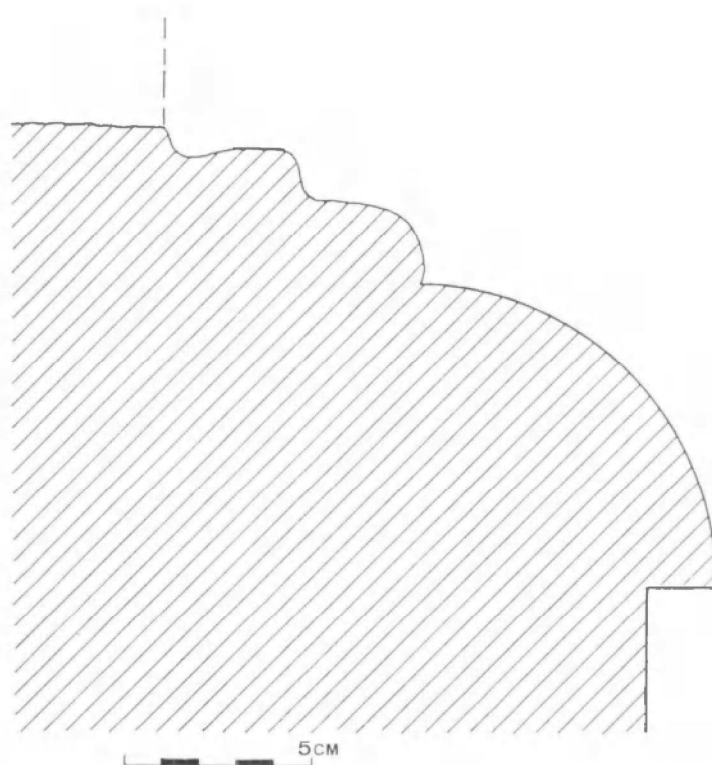


Fig. 19. — Comparaison entre le profil des bases de colonnes de l'église des Écoliers et les bases de colonnes engagées des chapelles (XIV^e s.) de Saint-Paul. *Levé et photo. P. H.*



Fig. 20. — Fausse fenêtre du XIV^e siècle avec chapiteaux à double bouquet dans le parvis nord de Saint-Paul. À comparer avec la fenêtre de la salle du chapitre des Ecoliers.

Photo P. H.

En 1810, on entreprend la démolition de l'église, adjugée le 21 décembre à un certain Eustache Delhaxhe, au prix de 4.600 francs. Un accident mortel eut lieu pendant les travaux à la suite de la « chute d'un pan de mur ».

Par un décret impérial de la même année, la Ville de Liège devient propriétaire de la caserne et est chargée de son entretien et des aménagements suivant la force de la garnison. Cependant, quelques années plus tard, sous le régime hollandais, en 1824, une partie des constructions est rétrocédée à l'Etat jusqu'en 1832, lorsque le jeune ministre de la guerre restitue les bâtiments à la Ville de Liège mais dans un état très délabré.

La Ville décide alors la rénovation et l'agrandissement de la caserne pour répondre aux besoins de la cavalerie. Ce qui subsiste du couvent est détruit à l'exception de ce qu'on appelait à l'époque « La chapelle », c'est-à-dire l'aide conventuelle comprenant la salle du chapitre, et de l'aile sud perpendiculaire.

De 1832 date la construction de longues ailes de part et d'autre de l'ancienne « cours des Écoliers » et de l'emplacement de l'église démolie (fig. 4, n° 10 et 11).

Lors de cette campagne de construction le portail du couvent est réutilisé pour l'entrée de la caserne. Le biez du Barbou n'étant pas encore comblé, il ne le sera qu'un demi-siècle plus tard, la rue devant les Écoliers demeure l'accès obligé. La même année, on élève deux ailes en retour d'équerre, contre le bâtiment longeant la cour d'entrée (fig. 4, n° 12 et 13). Dans ce nouveau complexe, les rez-de-chaussées sont conçus pour abriter les écuries ; même la salle du chapitre reçoit cette destination au point d'en obstruer partiellement les grandes fenêtres.

Le 6 septembre 1837, une convention entre le gouvernement et le Collège échevinal prévoit la construction de nouvelles écuries pour 489 chevaux et un manège couvert de 68 × 25 m en plus des bâtiments de 1832. Ainsi l'importance de la caserne des Écoliers s'est-elle considérablement accrue avec l'indépendance de la Belgique. Sous le régime hollandais, en 1830, le 1^{er} Bataillon d'artillerie de milice caserné dans l'ancien couvent comptait 799 hommes ⁽²⁸⁾. Après l'indépendance, avant 1837, la cavalerie installée au Écoliers comprenait 1048 hommes et 511 chevaux ; ces chiffres, après les travaux de 1837, s'élevèrent à 1156 hommes et 873 chevaux ⁽²⁹⁾.

L'architecture de la caserne de cavalerie est simple, austère, fonctionnelle. Tous les bâtiments neufs sont en briques agrémentés de cordons et de soubassements en calcaire de Sprimont dit « petit granit ». On remarque encore, le long des 4 façades, une imposante série d'anneaux de fer scellés dans des dés en pierre incorporés dans les murs. Ces vestiges inutilisés aujourd'hui sont un beau témoin de l'affectation des bâtiments à un régiment de cavalerie puisque ces anneaux servaient à attacher les brides des chevaux qui, en été, étaient ferrés dans les cours extérieures.

Pour réduire la massivité du volume architectural du manège, l'architecte a divisé ses façades en différents registres délimités par une ornementation discrète. Les pignons supportant la toiture en bâtière, aux pentes relativement douces, sont décorés d'un fronton courbe divisé

⁽²⁸⁾ R. DUMOULIN, 1970, p. 109.

⁽²⁹⁾ T. GOBERT, 1889, p. 454.

verticalement par deux pilastres en briques. La lumière pénètre à l'intérieur du manège par 30 fenêtres surmontées chacune d'un oculus. Extérieurement ces baies sont inscrites dans des niches en plein cintre reliées les unes aux autres par des cordons en calcaire.

On retrouvait le même schéma architectural pour les portes cochères des écuries bordant la longue cour d'entrée.

La prouesse technique que représente la charpente du manège mérite d'être soulignée : cet espace de 1700 m² est couvert par une charpente d'assemblage en bois posant uniquement sur les murs extérieurs sans support intermédiaire. À cette époque, la charpente métallique ne connaissait pas encore son plein développement même si quelques ponts en métal furent construits dès 1779 ou que les combles du Théâtre Français à Paris (1796) sont déjà en fonte comme ceux de la coupole de la Halle au blés de 1811. En fait, ce sont les travaux de l'ingénieur Eiffel qui donneront l'impulsion décisive à l'essor de la construction métallique, spécialement suite à l'élévation de sa célèbre tour lors de l'exposition universelle de 1889 ⁽³⁰⁾ (fig. 21).

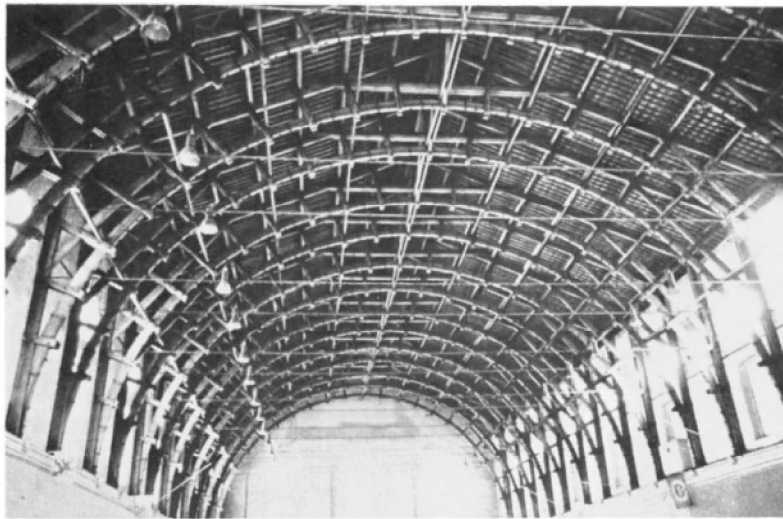


Fig. 21. — Intérieur du manège de la caserne des Ecoles construit en 1837.

⁽³⁰⁾ M. RAGON, 1971, p. 133-138.

La charpente du manège de la caserne des Écoliers est construite suivant un modèle inventé par le colonel Emy qui fut professeur de fortification à l'école royale militaire de Saint-Cyr. Le colonel Emy est l'auteur d'un *Traité de l'art de la charpenterie* en trois volumes publiés à Liège de 1841 à 1847. La planche 109 nous montre la charpente du manège de Libourne en France, construite en 1826 (fig. 22). Identique à celle des Écoliers, elle couvre un espace de 21 × 48 mètres et est la première application du système *d'arcs en madriers courbés sur leur plat* inventé par l'auteur du traité.

L'idée d'assembler des petites pièces de bois pour former des arbalétriers courbes de grandes dimensions n'est pas neuve ; Philibert Delorme l'avait déjà réalisée et son nom est encore associé à ce type d'ouvrage. Mais le colonel Emy le perfectionna et en souligna les avantages. Les assemblages se font par entailles sans tenons ni mortaises sauf au faite. Les arcs sont légers, de grande portée, faits avec « des bois longs et minces dont la flexibilité permet une courbure facile et prompte, sans le secours du feu ». La « raideur, convenablement réglée, permet de maintenir la forme de la charpente et de détruire la poussée, ou de s'étendre jusqu'aux limites de cette poussée, pour n'en exercer ensuite aucune sur les murs (...). Les joints entre les feuilles assemblées sont en très petits nombres et tellement répartis que la réunion de ces feuilles équivaut à un cintre d'une seule pièce ». La combinaison du système est variable à l'infini par le nombre, la forme et la portée de l'arc. La construction et le levage sont simples ; une équipe de douze ouvriers peut placer deux fermes par semaine ⁽³¹⁾.

Le premier cahier manuscrit, des *Renseignements sur les écuries militaires de la place de Liège* ⁽³²⁾ daté de 1842, concernant la caserne des Écoliers, donne une description très précise des constructions achevées cinq années plus tôt. Se référant aux traités de Bourgelat ⁽³³⁾, il donne un état des lieux critique en soulignant les défauts des écuries pour l'entretien courant et le manque d'hygiène. Toutes les écuries sont

⁽³¹⁾ A. R. EMY. 1841, p. 187-211.

⁽³²⁾ Conservé au Bureau des Domaines, 3^e circonscription du Service des constructions militaires (3KDR). Caserne Fonck à Liège.

⁽³³⁾ Auteur d'ouvrages sur l'art vétérinaire, notamment : « Essai théorique et pratique sur la ferrure », Paris, 1804 ; « Eléments de l'art vétérinaire. Essai sur les appareils de bandages propres aux quadrupèdes », Paris, 1813.

examinées les unes après les autres en soulignant leurs défauts ; manque d'espace, courant d'air dangereux lorsque les chevaux transpirent, volume d'air insuffisant, mauvais écoulement des urines, système d'aération à revoir, état des mangeoires. L'emplacement de la caserne même est critiqué d'une manière qui fait un peu sourire le lecteur d'aujourd'hui : « l'emplacement du Val des Ecoliers était peu convenable pour une caserne de cavalerie. Des localités aussi basses sont trop susceptibles de recevoir les eaux pluviales et par la suite de leur stagnation et leur évaporation, des miasmes mephitiques (sic) s'y développent et corrompent l'air qui est moins pur et moins vif que dans des localités plus élevées ».

L'auteur poursuit en s'en prenant au milieu urbain : « D'ailleurs les abords seuls de ce couvent auraient dû faire renoncer au projet d'en faire une caserne de cavalerie ; des rues très étroites, mal pavées avec des grès très durs, très glissants, mal joints avec du gravier de Meuse, et un pavé mal entretenu ; un quartier très peuplé et commerçant où un passage continu de voitures de toutes espèces empêche la troupe de se rendre dans l'extérieur de la ville, pour aller au magasin de fourrages ou aux champs de manœuvres, sans appréhender des accidents imminents ».

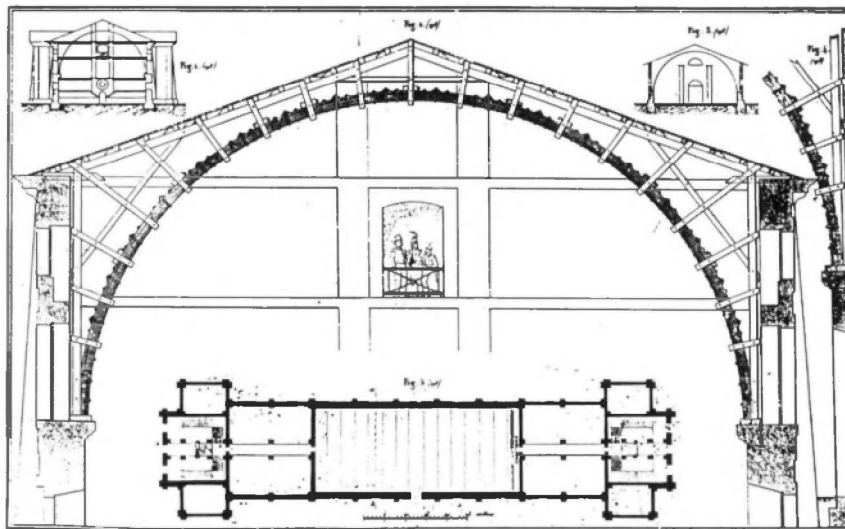


Fig. 22. — Charpente du manège de Libourne d'après la planche 109 du traité du colonel A.-R. Emy.

Des changements ont alors été apportés aux bâtiments durant les années 1843, 1847 et 1848 ⁽³⁴⁾.

Le biez du « Barbou » (fig. 2) constituait un handicap évident pour l'agrandissement de la caserne. Son comblement précéda la dernière grande campagne de construction qui donna à la caserne sa physionomie actuelle avec ses bâtiments de 1887 longeant le nouveau boulevard de la Constitution créé grâce au retrait des eaux. C'est par ce côté que désormais on pénétra au milieu des constructions militaires, par un portail flanqué de deux tourelles polygonales d'un style « néo » rappelant les échauguettes des châteaux-forts percées de meurtrières. Ce style éclectique est caractéristique des prisons et casernes construites au XIX^e siècle.

Depuis 1885, la caserne des Écoliers abritait le 2^e Régiment des Lanciers qui, en 1914, comptait le cavalier Antoine-Adolphe Fonck parmi ses hommes. Premier soldat belge tué dans la « Grande guerre » son nom sera désormais attaché à l'ancien monastère transformé en caserne.

⁽³⁴⁾ T. GOBERT, p. 454.

Bibliographie

- J.-D. BOUSSART, 1974 : « Saint-Pholien au hasard des rues », dans *La vie liégeoise*, 6 juin 1974, p. 3-15.
- S. BRIGODE, 1944 : *Les églises gothiques de Belgique*, Bruxelles.
- S. BRIGODE, 1971 : « L'abbaye de Villers et l'architecture cistercienne », dans *Revue des archéologues et historiens d'art de Louvain*, t. 4, p. 117 ss.
- J.-A. BRUTAÏLS, 1923 : *Précis d'archéologie du Moyen âge*, Toulouse-Paris.
- J.-L. CAMBIER, 1985 : « La commission pour la protection de l'environnement naturel, des monuments et des sites dans les domaines militaires », dans *Vox, hebdomadaire militaire*, n° 30, 19 septembre 1985, 12^e année, p. 8-13.
- P. DE SAUMERY, 1738 : *Les délices du Pais de Liège ou description des monuments sacrés et profanes*, t. I, Liège, p. 180-181.
- A. DE SELLIERS DE MORANVILLE, 1971 : « A propos des premiers soldats belges tombés le 4 août 1914, le 1^{er} escadron du 2^e Lancier, d'après les témoignages d'époque », dans *Revue belge d'histoire militaire*, XIX, 4, décembre, p. 255-360.
- R. DUMOULIN, 1970 : « Faits d'armes liégeois en 1830 », dans *Fastes militaires du Pays de Liège*, catalogue de l'exposition au Musée de l'art wallon, Liège, p. 109-117.
- A.-R. EMY, 1841 : *Traité de l'art de la charpenterie*, 3 vol., Liège, 1841, 1842 et 1847.
- C. ENLART, 1920 : *Manuel d'archéologie française depuis les temps mérovingiens jusqu'à la Renaissance*, t. I, *Architecture religieuse*, Paris.
- R. FORGEUR, 1969 : « La construction de la collégiale Saint-Paul à Liège aux temps roman et gothique », dans *Bulletin de la Commission royale des monuments et des sites*, t. 18, p. 3-49.
- T. GOBERT, 1889 : *Les rues de Liège, anciennes et modernes*, Liège, 2^e édition, t. I, p. 450-455.
- J. LEJEUNE, 1967 : *Liège, de la principauté à la métropole*, Anvers.
- F. MOTTARD, 1972 : *Contribution à l'histoire de l'abbaye du Val des Écoliers de Liège aux XVII^e et XVIII^e siècles*, mémoire dactylographié, Université de Liège.
- PATRIMOINE MONUMENTAL, 1974 : *Le patrimoine monumental de la Belgique*, vol. 3, Liège.
- J.-M. PEROUSE DE MONTCLOS, 1972 : *Principes d'analyse scientifique, architecture, méthode et vocabulaire*, 2 vol., Ministère des Affaires culturelles, Paris.
- R. PETIT, 1985 : « Le Val-des-Écoliers à Houffalize (1235-1784) », dans *Art religieux, histoire et archéologie au pays de Houffalize*, catalogue de l'exposition, Houffalize, p. 13-29.

- J. PURAYE, 1970 : « Les Liégeois sous les Aigles impériales », dans *Fastes militaires du Pays de Liège*, p. 80.
- M. RAGON, 1971 : *Histoire mondiale de l'architecture et de l'urbanisme modernes*, t. 1, *Idéologies et pionniers, 1800-1910* (Tournai).
- G. REJAC, 1959 : « Un joyau gothique du XIII^e siècle : le mess des officiers de la caserne Fonck à Liège », dans *La Wallonie*, 10 et 11 janvier 1959.
- J. ROCHETTE-RUSSE, 1955 : « Abbaye du Val-des-Écoliers », dans *Monasticon belge*, t. 2, Liège, pp. 323-345.
- H. THUILLIER, s.d. : *Art wallon, croquis et documents d'architecture*, 2^e fascicule, s.l.n.d.
- F. ULRIX, 1971 : « Propos sur la métrologie du Moyen âge en architecture » dans *Annales du XL^e congrès de la Fédération archéologique et historique de Belgique*, p. 683-696.
- E. VIOLLET LE-DUC, 1854 : *Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XI^e au XVI^e siècle*, t. 2, Paris.